

MODÈLE SOCIO ÉCONOMIQUE ET FONCTIONNEMENT

Le CFSI est une association reconnue d'utilité publique qui regroupe des organisations impliquées dans la solidarité internationale. Ses activités s'organisent autour de ses deux missions sociales : agriculture et alimentation, société civile et participation¹.

Elles se concrétisent par le soutien financier à des actions réalisées principalement en Afrique. Les membres et les partenaires du CFSI les mettent en œuvre grâce à l'engagement solidaire des donateurs du CFSI et aux fonds octroyés par des bailleurs privés et publics, notamment l'Agence Française de Développement (AFD).

Pour chacun des programmes, un comité comprenant des intervenants bénévoles spécialisés sur une thématique (ex. agriculture et alimentation), des représentants d'organisations membres et des salariés du CFSI, sélectionne les propositions de projets.

Le bureau du CFSI composé de 5 personnes élues en assure la validation. Chaque action fait l'objet d'une convention avec le porteur. Elle est alors suivie de manière précise et s'intègre à des programmes plus globaux. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'évaluations externes ou d'audits. En 2016, un cabinet d'audit a contrôlé les comptes du Programme agriculture et alimentation pour la clôture de la phase 2013-2016.

L'équipe salariée anime des réunions de partage d'expériences avec les membres du CFSI pour tirer les enseignements des activités menées.

1 - La mission sociale agriculture et alimentation correspond aux activités qui visent à Nourrir le monde ; la mission sociale société civile et participation aux activités qui visent à Coopérer autrement.

NOS MISSIONS

Nourrir le monde

PRIORITÉ AUX PRODUITS DE L'AGRICULTURE LOCALE

Les agriculteurs d'Afrique de l'Ouest sont capables de fournir l'essentiel de l'alimentation des grandes villes. Il leur faut pour cela lever un certain nombre d'obstacles : augmenter les rendements et diversifier la production agricole, la transformer et la conditionner pour répondre aux besoins des familles urbaines, acheminer et vendre en ville les produits alimentaires. C'est ce type d'initiatives qui est soutenu dans 13 pays ouest-africains. En 2016, les projets en cours portent déjà leurs fruits. Les organisations paysannes de cette région en étudient les résultats et les diffusent auprès d'autres agriculteurs pour qu'ils s'en inspirent.

L'ALIMENTATION : UN ENJEU CITOYEN

Le CFSI défend le rôle central d'une agriculture familiale durable pour nourrir le monde, protéger durablement l'environnement, renforcer la cohésion du tissu social, tout en permettant aux producteurs de vivre dignement. Le Festival de films ALIMENTERRE (1 400 projections, 65 000 spectateurs en 2016), met en débat les enjeux agricoles et alimentaires au sein de nos sociétés. 900 organisations locales se mobilisent dans 13 pays pour informer et sensibiliser le grand public et les scolaires.

NOS POLITIQUES DOIVENT ÊTRE COHÉRENTES

Pour promouvoir la cohérence des politiques françaises et européennes avec le développement de l'agriculture familiale dans les pays du Sud, le CFSI mène un plaidoyer contre les Accords de partenariat économique et pour la Déclaration des Nations unies sur les droits des paysans.

Coopérer autrement

NOS PARTENAIRES : DES ACTEURS DE CHANGEMENT

A travers un nouveau programme lancé en 2014, le CFSI et ses membres mènent des actions pour lutter contre les inégalités et promouvoir les droits humains. Neuf projets, construits conjointement par les membres et leurs partenaires ont été mis en œuvre depuis 2015. Leurs activités touchent des territoires français en lien avec le Guatemala, le Salvador, le Honduras, le Nicaragua, le Costa Rica, le Panama, la Colombie, l'Equateur, le Pérou, le Maroc, la Guinée, le Mali, le Tchad, la Tunisie, l'Égypte et le Vietnam.

LA CONCERTATION POUR L'EFFICACITÉ

En Algérie et en République du Congo, les programmes concertés pluriacteurs, soutiennent l'action de plus de 290 organisations locales autour de thèmes prioritaires : l'accès aux services essentiels, le respect des droits humains en République du Congo et la place de l'enfance et de la jeunesse dans la société algérienne. Ces programmes favorisent le dialogue et la concertation entre les associations locales, les populations, les pouvoirs publics et le secteur marchand, ce qui garantit la pérennité des actions. Ils sont aussi un lieu d'échange de bonnes pratiques, de développement des compétences individuelles et collectives.

En 2016, 26 projets collectifs portés par 38 organisations de la société civile et 9 pouvoirs publics ont été menés au Congo. En Algérie, les membres ont dessiné le futur du Programme pour les trois années à venir.



© Emiliel Leveau

L'essentiel 2016

Le Comité Français pour la Solidarité Internationale

Une association créée en 1960, reconnue d'utilité publique.

Une plate-forme de 23 organisations de solidarité internationale.

Plus de 170 actions de solidarité soutenues, principalement en Afrique.

Un réseau de 900 organisations pour promouvoir le droit à l'alimentation.

LE MOT DU PRÉSIDENT

De l'année 2016 nous avons hérité de nouvelles tensions géopolitiques. Les attentats, les guerres, les zones d'insécurité, la mal gouvernance, la faim... obligent des hommes et des femmes à fuir leurs pays. Tandis qu'une partie de la société a tendance au repli, au Maghreb, en Afrique subsaharienne, en Asie, en Amérique latine - ou encore en France - des jeunes, des femmes, des hommes s'engagent collectivement. Ils agissent pour l'accès du plus grand nombre aux biens essentiels, à une alimentation saine, à l'éducation, pour de nouveaux emplois...

Ils prennent au sérieux les engagements pour les Objectifs du développement durable approuvés fin 2015. Ils luttent contre la faim et veulent plus de dignité. Ce sont ces femmes et ces hommes et leurs organisations que le CFSI appuie et veut continuer d'appuyer. Nos programmes sont faits avec eux et pour eux.

Le CFSI a ainsi accompagné de nombreuses initiatives en Afrique de l'Ouest pour une agriculture familiale forte qui donne la priorité aux produits locaux. Avec la campagne ALIMENTERRE, il mobilise pour défendre une transition vers une alimentation durable. En Algérie et au Congo il s'engage pour une société civile vivante et ouverte à la jeunesse et dans plusieurs autres pays, il soutient des actions de coopération entre territoires.

« Ici » comme « là-bas », le CFSI appuie des mutations positives de nos sociétés. Continuons ensemble dans la durée à faire vivre la solidarité internationale.



Yves Le Bars
Président du CFSI

Comité Français pour la Solidarité Internationale

info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

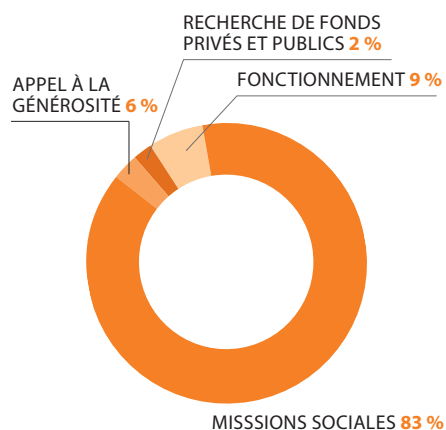
32 rue Le Peletier - 75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 83 88 50

facebook.com/cfsi.asso
twitter.com/cfsiasso

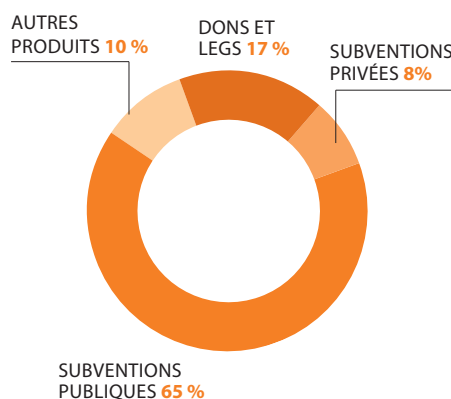
Toutes les informations contenues dans ce document sont issues des rapports moral, d'activité et financier 2016 disponibles sur le site internet du CFSI www.cfsi.asso.fr ou obtenus sur simple demande écrite.

EMPLOIS ET RESSOURCES DE L'EXERCICE 2016

Les emplois



Les ressources



Les emplois de l'exercice concernent :

| **Les missions sociales** définies par le conseil de direction en 2010 : agriculture et alimentation, société civile et participation. Elles incluent les frais de mise en œuvre et de suivi des différentes actions menées et représentent 83 % des emplois ;

| **Les frais d'appel à la générosité du public** c'est-à-dire les dépenses liées à l'information des donateurs (au maximum 4 courriers par an) et à la recherche de nouveaux donateurs ;

| **Le temps de travail dédié à la recherche de fonds privés et publics** pour établir des dossiers de demandes de financement et des comptes rendus techniques et financiers ;

| **Le fonctionnement** qui inclut la vie associative, les frais de gestion générale

EMPLOIS EN EUROS	Emplois 2016	en %	Affectation générosité 2016	en %
Agriculture et alimentation	710 134		201 387	
Société civile et participation	1 809 828		94 982	
Total des missions sociales	2 519 962	83 %	296 369	56 %
Appel à la générosité	175 103	6 %	175 103	33 %
Recherche de fonds privés et publics	64 447	2 %		
Fonctionnement	259 005	9 %	54 941	10 %
Total des emplois de l'exercice	3 018 517	100 %	526 413	
Engagement à réaliser sur les ressources affectées	1 637 279			
Excédent des ressources de l'exercice	2 837			
TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS	4 658 633		526 413	100 %

RESSOURCES EN EUROS	Ressources 2016	en %	Suivi des fonds issus de la générosité du public
Report des ressources collectées auprès du public non utilisées en 2015			115 062
Dons et legs	532 152	17 %	532 152
Subventions privées	242 001	8 %	
Autres produits	302 242	10 %	
Sous total fonds privés	1 076 395	35 %	
Subventions publiques	1 988 049	43 %	
Sous total fonds publics	1 988 049	65 %	
Total ressources exercice	3 064 444	100 %	
Report des ressources non utilisées	1 594 189		
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public			- 4 138
TOTAL GÉNÉRAL DES RESSOURCES	4 658 633		528 014
Total des emplois financés par la générosité			526 413
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice			116 664

de l'association (locaux, services administratifs) et la communication institutionnelle ;

| **Les engagements à réaliser sur les ressources affectées** reflètent les engagements du CFSI sur la durée. En fin d'année, les fonds affectés à des actions pluriannuelles mais non encore utilisés sont comptabilisés en engagements. Ils sont utilisés l'année suivante pour poursuivre les projets.

Les ressources de l'exercice proviennent des fonds privés (35 % des ressources) et des fonds publics (65 %).

Les fonds privés comprennent :

| **Des dons et legs** : 48 % des donateurs du CFSI effectuent un don régulier mensuel ou trimestriel par prélèvement ;

| **Des subventions privées** qui corres-

pondent à des soutiens de fondations, notamment de la Fondation de France et de fondations sous égide ;

| **Les autres produits** qui incluent les cotisations des membres du CFSI, les participations financières des membres et des partenaires à des programmes et les produits financiers.

Les fonds publics proviennent de l'Agence Française de Développement. Ils financent les activités menées dans le cadre des missions sociales. Une part réduite de ces subventions finance le fonctionnement (pourcentage fixé par les bailleurs).

BILAN

ACTIF EN EUROS	31/12/2015	31/12/2016
Actif immobilisé	24 704	28 551
Créances (dont produits à recevoir)	3 271 187	5 354 553
Trésorerie	2 147 207	1 610 020
Charges constatées d'avance	1 753 989	1 852 299
TOTAL ACTIF	7 196 996	8 845 423
PASSIF EN EUROS	31/12/2015	31/12/2016
Réserves	411 927	414 764
Provision pour risques	5 645	2 645
Fonds dédiés	2 428 907	2 471 997
Dettes	2 713 070	2 454 030
Produits constatés avance	1 637 447	3 501 987
TOTAL PASSIF	7 196 996	8 845 423

Le bilan présente la situation financière de l'association à la date de la clôture de l'exercice. Les comptes ont été approuvés par l'assemblée générale du 27 juin 2017. L'augmentation du total du bilan reflète les principes d'action du CFSI. Pour être efficace, le CFSI inscrit ses missions dans la durée avec ses organisations membres ou des partenaires. L'état d'avancement des programmes fait varier le montant des charges et des produits constatés d'avance. En 2016, le CFSI a démarré deux programmes triennaux.

La 2^e phase du programme agriculture et alimentation en avril et la 3^e phase du PCPA Jousour en décembre. La subvention attachée à ce programme est déjà inscrite, alors que le versement de la 1^{ère} tranche ne sera reçu qu'en 2017. Ceci explique la variation des montants « créances » et « trésorerie ». Les réserves (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotations aux engagements) correspondent à 1,6 mois d'activités. Ce ratio est légèrement supérieur à celui de 2015 du fait de la diminution des emplois de l'exercice.

L'UTILISATION DES FONDS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

En 2016, le CFSI a utilisé 526 413 € de fonds issus de la générosité du public. Ce montant est légèrement inférieur au montant collecté durant l'année (532 152 €). Le CFSI a affecté 296 369 € aux missions sociales, par ordre d'importance aux actions de soutien à l'agriculture familiale puis aux actions liées au programme société civile et participation. 175 103 € ont été utilisés pour l'information des donateurs et la recherche de nouveaux donateurs. Le solde, soit 54 941 € est imputé aux dépenses de fonctionnement.

AGRÉMENT

Le 11 février 2016, le Comité de la Charte du don en confiance a renouvelé l'agrément triennal du CFSI. Le Comité est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Depuis plus de 25 ans, le Comité a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une Charte reposant sur quatre grands principes : fonctionnement statutaire et gestion désintéressée, rigueur de la gestion, qualité de la communication et de la collecte de fonds, transparence financière.

Les organisations agréées s'engagent à respecter cette Charte et le Comité en contrôle l'application. Pour en savoir plus : www.comitecharte.org
Association reconnue d'utilité publique par décret du 5/06/1970, le CFSI est habilité à recevoir des legs, des donations et des assurances-vie exempts de tous droits de succession et de mutation.



LE CFSI VOUS REND DES COMPTES

En 2016, le CFSI a relancé un nouveau cycle de 3 ans pour ses activités de promotion du droit à l'alimentation et de coopération entre associations locales dans les pays du Sud. Par ailleurs, l'association a poursuivi ses activités de renforcement des collaborations entre acteurs de la société civile du Nord et du Sud. Ces différentes évolutions se retranscrivent dans son bilan financier.

Comme chaque année, nos comptes pour l'exercice 2016 présentent les emplois que nous faisons de nos ressources :

- les sommes allouées aux programmes du CFSI de soutien à l'agriculture familiale et de renforcement des associations locales et acteurs de la société civile représentent 83 % des emplois de l'exercice ;
- les frais de fonctionnement représentent 9 % de l'exercice, et ceux liés à la recherche de fonds 8 %.

Ceci a été permis grâce à la confiance et au soutien des donateurs du CFSI, de l'Agence Française de Développement, de la Fondation de France et des autres fondations privées partenaires. L'exercice s'est clos, comme l'an dernier, avec un résultat équilibré, nous permettant de préparer le lancement de notre nouveau cadre stratégique en 2017.

Je vous remercie pour votre engagement solidaire qui est fondamental pour que nous puissions poursuivre nos objectifs d'intérêt général.



Christophe Alliot

Christophe Alliot
Trésorier du CFSI

CERTIFICATION DES COMPTES

Les comptes de l'exercice 2016 ont été certifiés par Doucet, Beth et associés, représenté par M. Christophe Beth, commissaire aux comptes du CFSI.

PUBLICATION DES COMPTES

Les comptes détaillés sont déposés chaque année sur le site du Journal Officiel. Ils sont disponibles sur le site Internet du CFSI www.cfsi.asso.fr et sont envoyés par courrier sur simple demande.